COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Revue de presse
du 23-29 Janvier. 2016

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI

Sommaire

● Dialogue Politique entre la COI et UE.....3

●La COI et l'EU : « Si la COI est le moteur de la coopération régionale, l'Union européenne en est le carburant »

●RELATIONS UNION EUROPÉENNE-MAURICE: Le combat contre la corruption « apprécié »

●L'Union européenne octroie 50 millions d'euros à la COI

●Commission de l'océan Indien : 50 millions de l'Europe

●George Pau-Langevin a présenté ses vœux aux ultramarins

●Rencontre entre la COI et l'Union européenne

●Coopération.....15

●Richard via : Le bilan du chargé d'affaires

●Pêche.....16

●Pêche illicite : Une appproche collaborative

●Filière crabe : Quid des pertes après capture ?

Dialogue Politique entre la COI et UE

*IMAZPRESS
l'image au service de l'info

la commission de l'océan indien rencontre l'union européenne

"Si la COI est le moteur de la coopération régionale, l'Union européenne en est le carburant"

25 Janvier 2016



Les représentants des missions diplomatiques européennes ont rencontré le secrétariat général de la Commission de l'océan Indien (COI) le 20 janvier 2016. En partenariat depuis plus de 30 ans, les deux instances ont dialogué et ont confirmé leur engagement en faveur de la stabilité régional, facteur important développement des pays de la zone.

"L'Union européenne reconnaît le rôle de la COI en tant qu'organisation de coopération régionale de proximité et reste le premier partenaire technique et financier de l'organisation" est-il indiqué dans un communiqué de la Comission de l'océan Indien.

Les réalisations de la COI à travers les projets financés sous le 10e Fonds européen de développement (FED), en particulier dans le domaine de la pêche, de la sécurité maritime et de la gestion durable des ressources naturelles et des initiatives novatrices menées dans le domaine de la connectivité (numérique, aérienne et maritime) ont été abordées.

"C’est essentiellement le soutien européen –soit 227 millions d’euros de financements depuis 1985- qui a permis de traduire en actions le désir de coopération des pays de l’Indianocéanie. Si la COI est le moteur de la coopération régionale, l’Union européenne en est assurément le carburant. Et les résultats, en matière de surveillance des pêches, de sécurité maritime, de gestion des zones marines et côtières, de sensibilisation au développement durable ou encore de stabilité politique, notamment pour la sortie de crise à Madagascar, sont probants" a lancé Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien.

De son côté Marjaana Sall a déclaré à cette occasion qu’"à travers les programmes et les projets financés par l'Union européenne et avec l'appui d'autres bailleurs, la COI a su faire reconnaître son rôle de défenseur des intérêts des Petits états insulaires en développement sur la scène internationale. Notre souhait c'est d'avoir la COI à nos côtés pour les grands enjeux de la planète comme les Objectifs de développement durable, ou la mise en œuvre du Plan d'action de la COP 21" a déclaré l'ambassadrice de l'UE auprès de la République de Maurice, de l'Union des Comores et de la République des Seychelles au cours de sa rencontre avec la COI.

"Le 11e FED accordera à la COI 50 millions d'euros pour soutenir trois secteurs : "paix, sécurité et stabilité, intégration économique et gestion durable des ressources naturelles communes. D'autres actions à caractère "multirégional" seront également mises en œuvre, notamment en matière de sûreté et sécurité maritime, ou de pêche soutenable" termine le communiqué.

http://www.ipreunion.com/actualites/reportage/2016/01/25/la-commission-de-l-ocean-indien-rencontre-l-union-europeenne-si-la-coi-est-le-moteur-de-la-cooperation-regionale-l-union-europeenne-en-est-le-carburant,38630.html

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

RELATIONS UNION EUROPÉENNE-MAURICE: Le combat contre la corruption «apprécié »

24 JANUARY, 2016



Le communiqué conjoint publié à l'issue du quatrième dialogue politique UE-Maurice tenu cette semaine à l'hôtel Maritim affirme son appréciation de la détermination de Maurice à combattre la corruption et encourage le gouvernement à continuer à consolider la bonne gouvernance. L'Union européenne a aussi confirmé que, dans le cadre du 11e Fonds européen de développement qui couvre la période 2014-2020, un soutien bilatéral conséquent sera accordé à l'éducation tertiaire, à la recherche et à l'innovation. Maurice et l'Union européenne ont également réitéré leur objectif dans la mise en œuvre de l'accord de partenariat sur la pêche et dans la lutte contre les "illegal, unreported and unregulated fishing resources".

La délégation européenne était, à cette occasion, composée de Marjaana Sall, accompagnée des représentants de huit pays membres de l'Union européenne, l'Irlande, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, la Croatie, l'Autriche, le Portugal et la Finlande. La partie mauricienne était dirigée par le ministre des Affaires étrangères Étienne Sinatambou, accompagné de l'Attorney General Ravi Yerrigadoo, du ministre de l'Agro-industrie, Mahen Seeruttun, du ministre des Services financiers, de la Bonne gouvernance et des Institutions réformatrices, Roshi Bhadain, du ministre de l'Économie océanique, Prem Koonjoo, et du ministre de

l'Environnement, Raj Dayal. Les échanges entre les deux délégations ont porté sur des questions d'intérêt commun, à savoir les accords de partenariat économique, la paix et la sécurité, la lutte contre le terrorisme, le combat contre la corruption et la promotion de la bonne gouvernance. Les conséquences du changement climatique, les objectifs de développement durable et l'intégration économique régionale ont également été évoqués. Soutenir Maurice en vue de changer son statut d'"upper middle class country" à celui de "high income country" fait aussi partie des objectifs prioritaires. L'UE continuera à soutenir la Climate Action à Maurice et a annoncé que la paix, la sécurité et la stabilité dans la région figurent parmi les priorités dans le cadre de la coopération régionale.

Marjaana Sall : « Le chantier naval, un exemple du partenariat Nord-Sud »

"Le Chantier naval de l'océan Indien (CNOI) est un exemple du partenariat Nord-Sud. The Mauritius fishery sector is a concrete example of the coherence between the EU policies in terms of development, trade and fisheries". Cette déclaration de l'ambassadrice de l'EU, Marjanaa Sall, a été faite lors d'une visite du chantier effectuée par les ambassadeurs des États de l'Union européenne qui ont participé au quatrième Dialogue économique UE-Maurice cette semaine. La CNOI est le résultat d'un partenariat initié entre un chantier naval français et des opérateurs économiques mauriciens il y a une quinzaine d'années. Aujourd'hui l'actionnariat de la CNOI est contrôlé à 60 % par IBL et les 40 % restants sont contrôlés par le management de la CNOI. Le directeur général de la compagnie, Jean-Yves Ruellou, attribue ainsi à l'aide de l'UE le succès aujourd'hui reconnu de la CNOI en précisant que le cahier de commande pour les travaux de réparation et d'entretien est déjà rempli jusqu'en 2017.

Pour rappel, le chantier qui s'est positionné comme un des leaders de la construction et réparation navale dans l'océan Indien a réparé des navires

de pêche européens autorisés à exercer dans la région sous l'égide de ce partenariat. Le CNOI a aussi construit un patrouilleur pour Madagascar qui effectue des missions conjointes de surveillance pour les membres de la COI, à savoir Maurice, les Seychelles, La Réunion, Madagascar et les Comores avec le soutien européen. Le Chantier naval de l'océan Indien possède une cale sèche de 130 m, un élévateur à bateaux de 1400 tonnes et un quai de plus de 350 m. Il a traité plus de 280 bateaux et le nombre d'employés à l'origine de 25 est aujourd'hui proche des 300.

EU/COI : Satisfactions réciproques

Le 4e dialogue politique entre l'Union européenne et Maurice, qui a eu lieu cette semaine, a surtout mis l'emphase sur le volet régional avec une session de travail entre la délégation de l'Union européenne (UE), et **la Commission de l'océan Indien (COI**). Marjaana Sall décrit les 30 ans de coopération entre l'UE et la COI comme "exemplaires", alors que le secrétaire général de la COI, Jean-Claude de l'Estrac a, lui, relevé la "special relationship" qui prévaut entre les deux institutions en précisant que, "la préservation des intérêts européens dans l'océan Indien passe aussi par une COI forte et respectée". Environ 230 millions d'euros de projets ont été financés par l'UE depuis 1985, dont la gestion et la surveillance des pêches, les actions en faveur de la stabilité politique et la sécurité maritime, les chantiers de connectivité et les nombreux projets liés à la protection de l'environnement, à la promotion des énergies renouvelables, ou encore la sécurité alimentaire. La France, dont l'intérêt particulier dans l'océan Indien est bien présent, soutient aussi l'organisation régionale à travers l'Agence française de développement. Par ailleurs, la COI a insisté sur l'obligation de prise en compte des intérêts et des problématiques spécifiques des États insulaires en développement, notamment sur la base des conclusions de la Conférence de Samoa et de la COP21. L'UE affirme adhérer à la vision de la COI de la coopération et solidarité régionale et souligne l'action de l'aide européenne accordée à l'économie bleue et verte et son soutien à la COI pour sa

contribution à la stabilité politique dans la région, de même que l'importance de la lutte contre la piraterie et "les nouvelles menaces qui guettent la région" de l'océan Indien.

http://www.lemauricien.com/article/relations-union-europeenne-maurice-combat-contre-la-corruption-apprecie



actualité

WEEK-END - dimanche 24 janvier 2016 20

Relations Union européenne-Maurice

Le combat contre la corruption « apprécié »

Le communiqué conjoint publié à l'issue du quatrième dialogue politique UE-Maurice tenu cette semaine à l'hôtel Maritim affirme son appréciation de la détermination de Maurice à combattre la corruption et encourage le gouvernement à continuer à consolider la bonne gouvernance.

L'Union européenne a aussi confirmé que, dans le cadre du 11e Fonds européen de développement qui couvre la période 2014-2020, un soutien bilatéral conséquent sera accordé à l'éducation tertiaire, à la recherche et à l'innovation. Maurice et l'Union européenne ont également réitéré leur objectif dans la mise en œuvre de l'accord de partenariat sur la pêche et dans la lutte contre les *"illegal, unreported and unregulated fishing resources"*.

La délégation européenne était, à cette occasion, composée de Marjaana Sall, accompagnée des représentants de huit pays membres de l'Union européenne, l'Irlande, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, la Croatie, l'Autriche, le Portugal et la Finlande. La partie mauricienne était dirigée par le ministre des Affaires étrangères Étienne Sinatambou, accompagné de *l'Attorney General* Ravi Yerrigadoo, du ministre de l'Agro-industrie, Mahen Seeruttun, du ministre des Services financiers, de la Bonne gouvernance et des Institutions réformatrices, Roshi Bhadain, du ministre de l'Économie océanique, Prem Koonjoo, et du ministre de l'Environnement, Raj Dayal.

Les échanges entre les deux délégations ont porté sur des questions d'intérêt commun, à savoir les accords de partenariat économique, la paix et la sécurité, la lutte contre le terrorisme, le combat contre la corruption et la promotion de la bonne gouvernance. Les conséquences du changement climatique, les objectifs de développement durable et l'intégration économique régionale ont également été évoqués. Soutenir Maurice en vue de changer son statut d'*"upper middle class country"* à celui de *"high income country"* fait aussi partie des objectifs prioritaires.

L'UE continuera à soutenir la *Climate Action* à Maurice et a annoncé que la paix, la sécurité et la stabilité dans la région figurent parmi les priorités dans le cadre de la coopération régionale.

Marjanaa Sall

Marjaana Sall : « Le chantier naval, un exemple du partenariat Nord-Sud »

"Le Chantier naval de l'océan Indien (CNOI) est un exemple du partenariat Nord-Sud. The Mauritius fishery sector is a concrete example of the coherence between the EU policies in terms of development, trade and fisheries"; Cette déclaration de l'ambassadrice de l'EU, Marjanaa Sall, a été faite lors d'une visite du chantier effectuée par les ambassadeurs des États de l'Union européenne qui ont participé au quatrième Dialogue économique UE-Maurice cette semaine.

La CNOI est le résultat d'un partenariat initié entre un chantier naval français et des opérateurs économiques mauriciens il y a une quinzaine d'années. Aujourd'hui l'actionnariat de la CNOI est contrôlé à 60 % par IBL et les 40 % restants sont contrôlés par le management de la CNOI. Le directeur général de la compagnie, Jean-Yves Ruellou, attribue ainsi à l'aide de l'UE le succès aujourd'hui reconnu de la CNOI en précisant que le cahier de commande pour les travaux de réparation et d'entretien est déjà rempli jusqu'en 2017.

Pour rappel, le chantier qui s'est positionné comme un des leaders de la construction et réparation navale dans l'océan Indien a réparé des navires de pêche européens autorisés à exercer dans la région sous l'égide de ce partenariat. Le CNOI a aussi construit un patrouilleur pour Madagascar qui effectue des missions conjointes de surveillance pour les membres de la COI, à savoir Maurice, les Seychelles, La Réunion, Madagascar et les Comores avec le soutien européen.

Le Chantier naval de l'océan Indien possède une cale sèche de 130 m, un élévateur à bateaux de 1400 tonnes et un quai de plus de 350 m. Il a traité plus de 280 bateaux et le nombre d'employés à l'origine de 25 est aujourd'hui proche des 300.

EU/COI : Satisfactions réciproques

Le 4e dialogue politique entre l'Union européenne et Maurice, qui a eu lieu cette semaine, a surtout mis l'emphase sur le volet régional avec une session de travail entre la délégation de l'Union européenne (UE), et la Commission de l'océan Indien (COI). Marjaana Sall décrit *"exemplaires"*, alors que le secrétaire général de la COI, Jean-Claude de l'Estrac a, lui, relevé la *"special relationship"* qui prévaut entre les deux institutions en précisant que, *"la préservation des intérêts européens dans l'océan Indien passe aussi par une COI forte et respectée"*.

Environ 230 millions d'euros de projets ont été financés par l'UE depuis 1985, dont la gestion et la surveillance des pêches, les actions en faveur de la stabilité politique et la sécurité maritime, les chantiers de connectivité et les nombreux projets liés à la protection de l'environnement, à la promotion des énergies renouvelables, ou encore la sécurité alimentaire. La France, dont l'intérêt particulier dans l'océan Indien est bien présent, soutient aussi l'organisation régionale à travers l'Agence française de développement.

Par ailleurs, la COI a insisté sur l'obligation de prise en compte des intérêts et des problématiques spécifiques des États insulaires en développement, notamment sur la base des conclusions de la Conférence de Samoa et de coopération et solidarité régionale et souligne l'action de l'aide européenne accordée à l'économie bleue et verte et son soutien à la COI pour sa contribution à la stabilité politique dans la région, de même que l'importance de la lutte contre la piraterie et *"les nouvelles menaces qui guettent la région"* de l'océan Indien.

Syndicats

La Ministry of Health Employees Union

Amarjeet Seetohul : « Anil Gayan doit dialoguer avec les syndicats »

Le président de la Ministry of Health Employees Union (MHEU), Amarjeet Seetohul, en collaboration avec la Fédération of Civil Service et la FCSOU, a évoqué lors d'un point de presse cette semaine la situation tendue qui prévaut à la Santé et *"que le dialogue est quasi inexistant"* entre les syndicats et le ministre de tutelle. Selon lui, *"sir Anerood Jugnauth avait pourtant montré l'exemple en réunissant le secteur privé et le secteur public. Il a enclenché des démarches en vue de jeter des bases solides pour sa vision de Maurice à l'horizon 2020/2030"*. Amarjeet Seetohul se dit cependant "déçu" de *"l'absence de coordination"* entre le *management*, le ministère de la Santé et les syndicats. *"Depuis un an déjà, nous n'avons eu aucune rencontre avec Anil Gayan, l'actuel ministre de la Santé. C'est le statu quo. Il y a un manque cruel de communication"*, laisse-t-il entendre. Le problème majeur auquel fait face le ministère de la Santé, selon lui, est un manque de personnel et cela s'en a eu aucun recrutement concernant les *Health Assistants*. *"Le ministre de la Fonction publique, Alain Wong, a dit qu'il mettra l'emphase sur l'information, mais le ministère ne prend pas en considération la proposition des syndicats. Nous pensons que le secteur de la Santé ne connaîtra une réelle progression que lorsque la communication deviendra fluide. Or, les réunions avec le ministère de la Santé sont inexistantes. Le dialogue social n'existe pas"*, devait-il conclure.

Federation of Civil Service and Other Unions

Narendranath Gopee: « L'âge de la retraite doit être maintenu à 60 ans »

Narendranath Gopee, président de la Federation of Civil Service and Other Unions (FCSOU) a affirmé cette semaine qu'il y a une grande attente concernant le PRB même si des doutes subsistent quant à sa soumission, d'autant que les fédérations syndicales n'ont pas été contactées pour leur faire part du renvoi de la publication au 31 mars 2016. Selon lui, le PRB aurait dû faire appel aux fédérations, et ce en présence du ministère de la Fonction publique. *"PRB finn bril tou letap pou bann rezon nou pa kone"*, dit-il, ajoutant au passage que le rapport de 2012 a mis plus d'emphase sur la proposition du *management*, *"tout en délaissant les propositions mises en avant par les syndicats"*. Quant à l'âge de la retraite repoussé à 65 ans, Narendranath Gopee estime important que le ministère prenne ses responsabilités face aux fonctionnaires : *"En 2008, il y a eu du PRB guidée par le ministère du Service civil. C'est arrivé comme une surprise, mais nous objectons contre l'extension de la retraite à 65 ans et demandons qu'elle soit maintenue à 60 ans, avec option pour ceux qui veulent travailler jusqu'à 65 ans."* Il se demande, par ailleurs, s'il y aura de nouveau un changement drastique des conditions de services comme ce fut récemment le cas. Cependant, pour lui, le plus important actuellement pour les fédérations concerne le salaire minimal, qui aurait dû tourner autour de Rs 15 000 p/m.

Port-Louis

L'imposition d'une taxe municipale sur chaque conteneur à l'étude

L'idée de prélever une taxe sur chaque conteneur qui transite par le Port, pour la reverser dans un fonds de développement de la capitale refait surface au sein du Conseil municipal concerné. Un comité de conseillers travaille sur une étude à ce sujet.

L'idée d'une telle taxe remonte à aussi loin qu'au début des années 1980. Vu le développement rapide que connaissait le Port, véritable poumon de l'économie nationale et les milliers de conteneurs qui y étaient manutentionnés chaque jour, le Conseil municipal avait, à l'époque, envisagé qu'une taxe, même des plus modiques, pouvait contribuer à financer quelques projets susceptibles d'améliorer la vie dans les quartiers sans que ceux-ci aient à toujours dépendre du bon vouloir du gouvernement central. Mais, c'était sans compter des lobbys qui y firent échec et par la suite, on devait ne plus en entendre parler.

actu Réunion

Si la COI est le moteur de la coopération régionale, l'Union européenne en est le carburant"



Les représentants des missions diplomatiques européennes ont rencontré le secrétariat général de la Commission de l'océan Indien (COI) le 20 janvier 2016. En partenariat depuis plus de 30 ans, les deux instances ont dialogué et ont confirmé leur engagement en faveur de la stabilité régional, facteur important développement des pays de la zone.

"L'Union européenne reconnaît le rôle de la COI en tant qu'organisation de coopération régionale de proximité et reste le premier partenaire technique et financier de l'organisation" est-il indiqué dans un communiqué de la Comission de l'océan Indien. Les réalisations de la COI à travers les projets financés sous le 10e Fonds européen de développement (FED), en particulier dans le domaine de la pêche, de la sécurité maritime et de la gestion durable des ressources naturelles et des initiatives novatrices menées dans le domaine de la connectivité (numérique, aérienne et maritime) ont été abordées.
"C'est essentiellement le soutien européen –soit 227 millions d'euros de financements depuis 1985- qui a permis de traduire en actions le désir de coopération des pays de l'Indianocéanie…….

Pour plus d'info cliquer ici
https://reunion.orange.fr/actu/ocean-indien/si-la-coi-est-le-moteur-de-la-cooperation-regionale-l-union.html

L'Union européenne octroie 50 millions d'euros à la COI

25.01.2016



Premier partenaire de la Commission de l'Océan Indien (COI), l'Union européenne continue à s'investir dans le développement des Etats membres. Dernièrement, l'UE a octroyé 50 millions d'euros à la Commission pour soutenir trois secteurs spécifiques.

Une rencontre entre les responsables de la **Commission de l'Océan Indien** (COI) et l'**Union européenne** a eu lieu la semaine dernière dans le cadre de la coopération régionale. Le secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI), Jean-Claude de L'Estrac, une délégation des missions diplomatiques des Etats membres de l'Union européenne (UE) et Marjaana Sall, l'ambassadrice de l'UE auprès de la République de Maurice, de l'Union des Comores et de la République des Seychelles se sont concertés en vue d'une **nouvelle coopération**.
Par cette délégation, l'UE a ainsi réitéré son engagement à accompagner la COI et ses Etats membres dans leur **processus de développement durable**. Sous le 11e Fonds européen de développement (FED), la COI s'attend à gérer une **enveloppe financière d'un montant de 50 millions d'euros**. Trois secteurs sont visés par cette aide financière : paix, sécurité et stabilité, Intégration économique et Gestion durable des ressources naturelles communes.
De son côté la **COI** a présenté les projets qui devront être réalisés sous cette enveloppe spécifique. La COI a notamment évoqué l'amélioration dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la gestion des risques de catastrophes naturelles et l'adaptation au changement climatique ou

encore en faveur de la stabilité politique et le renforcement des institutions démocratiques.

http://www.linfo.re/ocean-indien/ile-maurice-rodrigues/685742-l-union-europeenne-octroie-50-millions-d-euros-a-la-coi

DomTom News

Commission de l'océan Indien : 50 millions de l'Europe



Commission de l'océan Indien : 50 millions de l'Europe

Dans le cadre de la coopération régionale, L'Europe soutient les îles de l'océan Indien. Jean-Claude de L'Estrac , le secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI) a rencontré la semaine dernière, une délégation des missions diplomatiques des Etats membres de l'Union européenne (UE) et Marjaana Sall, l'ambassadrice de l'UE auprès de la République de Maurice, de l'Union des Comores et de la République des Seychelles.

Jean-Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI ©COI

Lors de cette rencontre, l'Europe a réitéré son engagement à accompagner la COI et ses Etats membres dans leur processus de développement durable. Sous le 11e FED, l'UE mettra à disposition de la COI une enveloppe financière de 50 millions d'euros pour soutenir trois secteurs : paix, sécurité et stabilité, Intégration économique et Gestion durable des ressources naturelles communes.

La COI a présenté les projets qu'elle compte instruire sous cette enveloppe spécifique notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la gestion

des risques de catastrophes naturelles et l'adaptation au changement climatique ou encore en faveur de la stabilité politique et le renforcement des institutions démocratiques.

http://www.domtomnews.com/Commission-de-l-ocean-Indien-50.html#.VqbxySqLSUn

clicanoo.re
Le Journal de l'île de la Réunion

George Pau-Langevin a présenté ses vœux aux ultramarins

24/01/2016



Interview. George Pau-Langevin a présenté ses voeux aux parlementaires, associatifs et journalistes ultramarins au ministère des Outre-mer. L'occasion pour la locataire de l'Elysée d'évoquer ses chantiers en cours et sa feuille de route pour 2016.
Quelles sont vos priorités pour l'Outre-mer ?

Nous avons mis une priorité absolue sur la question de l'emploi et essayer de mettre les entreprises dans une situation qui la plus favorable. Nous voulions qu'après avoir reconstitué leurs marges, les entreprises soient en mesure de s'engager sur l'emploi. Cela nous a pas mal occupé et nous avons obtenu des textes et des mesures qui sont un peu dérogatoire au droit commun. Pour l'instant, nous avons stabilisé la situation de l'emploi, mais nous sommes encore à des niveaux qui ne sont pas satisfaisants. Nous avons une diminution du chômage des jeunes d'environ 8 %. Cela va demeurer une priorité cette année et il faut aussi que les entreprises qui ont pris un bol d'air précisent ce qu'elles vont pouvoir faire pour améliorer la situation de l'emploi dans nos départements et territoires d'Outre-mer.

Quid d'un plan de développement avec les Comores depuis Mayotte ?

Nous avons vu l'an dernier avec les jeux des îles que nous sommes dans une sorte de jeu de rôle. Le discours des autorités comoriennes est très dur, ce qui ne facilite pas la mise sur pied d'une coopération qui serait souvent la bonne solution pour que les gens aient un minimum de facilités sur place et n'aient pas besoin de venir accoucher à Mayotte... Nous allons avoir dans la **commission de l'océan Indien** une voix plus importante et nous devons lancer des opérations concrètes pour améliorer la vie des gens. Sans ça, sans supprimer cet appel à la migration, on n'y arrivera jamais.

Pour savoir Plus :

Propos recueillis par FXG, à Paris
http://www.clicanoo.re/507859-george-pau-langevin-a-presente-ses-voeux-aux-ultramarins.html

Le Matinal

27/01/2016



Rencontre entre la COI et l'Union européenne

Une délégation des missions diplomatiques des Etats membres de l'Union européenne (UE) et Marjaana Sall, ambassadrice de l'UE auprès de la République de Maurice, de l'Union des Comores et de la République des Seychelles ont eu une rencontre avec Jean Claude de l'Estrac, secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI) et ses collaborateurs au siège de l'organisation régionale à Ébène. Cette rencontre a été organisée à la suite de la quatrième session du Dialogue politique UE-Maurice.

Coopération

Richard Via

Le bilan du chargé d'affaires



Richard Via, chargé d'affaires de l'ambassade de Madagascar à Maurice, retourne dans son pays natal après avoir passé quinze ans chez nous. Ce très long séjour a été provoqué par les soubresauts de la crise politique malgache qui a duré des années et dont il se dit une des victimes collatérales. Portrait d'un diplomate qui ne jure que par les relations bilatérales entre Madagascar et Maurice.

Richard Via est né sur une propriété sucrière dans les environs de Diégo-Suarez, port commercial et base militaire malgache, il y a cinquante-sept ans. Il est né dans une famille de huit garçons et deux filles, dont le père était le directeur adjoint de la compagnie nationale de manutention. Richard Via a été à l'école des frères de Diégo-Suarez, puis a passé le bac à Antananarivo. Entre-temps, Madagascar était passé du stade de pays indépendant à celui de République socialiste avec à sa tête le lieutenant-colonel Didier Ratsiraka, après plusieurs coups d'Etat mené par les militaires. Après son bac, Richard Via va passer deux ans au service national qui avait été institué pour les diplômés qui allaient, sur le modèle chinois, alphabétiser les élèves des écoles de campagne. De retour du service volontaire, Richard Via fait son droit à l'université de Madagascar et après une double maîtrise en droit public et privé, effectue un séjour dans un institut parisien qui formait les hauts commis de l'Etat malgache. Contrairement à beaucoup de jeunes Malgaches, il ne reste pas en France après son stage parce qu'il voulait entrer aux Affaires étrangères et venait de se marier avec Sandia, une jeune étudiante en lettres. *"Je voulais surtout mettre en pratique une maxime d'un de mes professeurs français : 'Pour celui ou celle qui aime son pays, il n'y a pas de plus beau métier que celui de le représenter'."* Le jeune avocat commence sa carrière au ministère des Affaires étrangères malgache comme stagiaire et va rapidement grimper dans la hiérarchie, devenir chef de service et premier directeur de la section s'occupant de la coopération régionale, dans la mouvance de la création du COI et de la Coemsa, ce qui le fait tourner dans les pays de l'océan Indien. En 2000, au vu de sa connaissance du dossier de la coopération régionale, il est nommé Premier secrétaire à l'ambassade de Madagascar à Maurice. En ce début de siècle, c'était encore le lieutenant-colonel Didier Ratsiraka qui était revenu au pouvoir, après une période d'exil en France. Il sera battu aux élections de 2001 par le maire d'Antananarivo, Marc Ravalomanana, mais refusera d'accepter sa défaite en provoquant une autre crise constitutionnelle. A Maurice, avec le changement de pouvoir, André Tsilanizara, l'ambassadeur en place est rappelé à Madagascar, et Richard Via fait six mois d'intérim avant l'arrivée du nouvel ambassadeur nommé par Marc Ravalomanana : Bruno Ranarivelo. *"L'ancien ambassadeur était surtout un administratif et le nouveau très politique et hommes d'affaires. Ils ont tous les deux, chacun à sa manière, participé à mon accomplissement personnel et en tant que diplomate."*

Richard Via continue son travail de Premier secrétaire, qui fait souvent de l'intérim, jusqu'en 2009, où il est nommé numéro deux de l'ambassade de Madagascar à Bruxelles, pour suivre les règles diplomatiques qui veulent qu'un diplomate ne reste pas plus de cinq ans dans un pays. Mais, entre-temps, Marc Ravalomanana avait démissionné sous la pression de la rue et de l'armée et, en attendant les nouvelles élections, une Haute Autorité est nommée pour diriger le pays avec Andry Rajoelina à sa tête. Avec cette nouvelle situation politique, tous les ambassadeurs sont rappelés et les premiers secrétaires font fonction de chargé d'affaires. *"J'ai été une des victimes collatérales de ces crises politiques cycliques qui ont eu lieu à Madagascar au cours des dernières années et j'étais bloqué à Maurice. Ce n'était pas désagréable du point de vue familial, mais du point de vue professionnel, ce n'était pas gratifiant. Maurice a été mon premier et mon dernier poste diplomatique où je suis resté pendant quinze ans. Sans les crises, j'aurais eu une carrière normale dans la diplomatie malgache."* Comment fait-on pour servir son pays quand ce pays change si souvent de dirigeants politiques ? *"Je suis un fonctionnaire qui obéit aux directives que lui fait parvenir le gouvernement à travers le ministère des Affaires étrangères. On m'envoie le mode d'emploi de la politique décidée et moi je l'exécute. Je ne suis que le bras exécutif du ministère des Affaires étrangères. J'ai essayé de faire correctement mon métier aussi bien pendant la période socialiste que celle de l'ouverture tous azimuts avec une préférence pour les USA, puis maintenant la realpolitik, un peu plus tournée vers l'Est."* Pour le chargé d'affaires, l'actuel pouvoir malgache, dirigé par Hery Rajaonarimampianina est bien différent des précédents. *"Celui qui est au pouvoir est différent parce que le président, le gouvernement et les députés ont été tous élus démocratiquement et qu'en plus, les élections municipales ont eu lieu ainsi que les sénatoriales. Les institutions de la République fonctionnent et donnent un gage de stabilité qui nous a longtemps manqué. C'est vrai qu'il y a beaucoup à faire, mais comme Madagascar a touché le fond, on n'a qu'une seule possibilité: remonter à la surface. Je crois que nous allons vers la bonne gouvernance, la justice égale pour tous et la lutte contre la corruption."* C'est possible après tant d'années de, disons, laisser-aller ? *"Nous ne pouvons pas nous en sortir autrement. Sans un retour aux pratiques démocratiques, Madagascar ne bénéficiera plus de l'aide internationale dont elle a besoin pour remonter à la surface et commencer à respirer normalement."*

> **"J'ai été une des victimes collatérales de ces crises politiques cycliques qui ont eu lieu à Madagascar au cours des dernières années"**



Au cours des quinze années passées à Maurice, Richard Via *"a beaucoup travaillé pour le développement des relations entre Maurice et Madagascar, plus particulièrement leurs liens économiques et agricoles"*. Vous voulez parler du commerce de bois de rose ? Le chargé d'affaires botte en touche, diplomatiquement. *"Je préfère parler du commerce de bois de pin qui se développe bien entre nos deux pays. La sécurité alimentaire est un sujet que j'ai étudié avec attention au point de lui consacrer un livre. Madagascar peut redevenir le grenier de l'océan Indien, surtout le principal fournisseur de produits agricoles de Maurice, comme dans le passé. Nos deux pays ne sont qu'à une heure et demie d'avion et trois jours de bateau et nos intérêts économiques sont convergents. Pourquoi aller chercher en Inde ou en Afrique du Sud des légumes ou des épices comme les pommes de terre et les oignons?"* Pourquoi est-ce que cette coopération, qui semble si évidente, quand on en parle, ne fonctionne pas ? *"Parce qu'il semblerait qu'il y ait des monopoles — et sans doute des commissions derrières — auxquels on n'ose pas toucher. "* Mais une des raisons ne serait-elles pas le manque de fiabilité des producteurs malgaches ? *"C'était le cas dans le passé, ce ne l'est plus aujourd'hui. Avec la nouvelle politique agricole malgache, dont le développement est suivi de près par la Banque Mondiale, les délais sont respectés et nous avons actuellement des surplus d'oignons et de pommes de terre qui pourraient faire baisser les prix de ces denrées à Maurice. Il y a des préjugés et des clichés que nous nourrissons entre nous, comme celui des entrepreneurs mauriciens trop autoritaires, des touristes malgaches qui se transforment en marchands ambulants ou la crainte de la prochaine crise politique à Tana. Tout cela n'est pas tout à fait faux, mais à force de les répéter on en fait des obstacles difficiles à franchir alors que tous les instruments de coopération entre nos deux pays existent. Il y a plein de choses à faire au niveau bilatéral en direction du marché africain qui va du Cap au Caire et compte des millions de consommateurs. Pourquoi ne pas rapprocher nos deux économies pour aller à la conquête de ce marché ?"* Qu'est-ce qui a frappé Richard Via lors de son séjour à Maurice ? *"J'admire la capacité de rebondissement des Mauriciens, qui peuvent passer de l'industrie sucrière à l'industrie cannière sans attendre la fin du protocole sucre. Les Mauriciens ont une capacité de rebondissement, d'anticipation des problèmes et de travailler sur les solutions pour y faire face qui est remarquable. J'ai été également frappé par la transformation de votre pays. Quand je suis arrivé à Maurice, en septembre 2000, Ebène était encore un champ de cannes, regardez ce qu'il est devenu en quelques années. Vous avez une capacité de rebondissement et de vision que les Malgaches n'ont pas. Je suis convaincu que la multiculturalité a été pour quelque chose dans cette capacité de rebondissement, cette culture entrepreunariale des Mauriciens. J'ai été également impressionné par la solidarité dont font preuve les Mauriciens quand leurs voisins sont frappés par des catastrophes naturelles."*

Qu'est-ce qui explique que Richard Via soit rappelé à Antananarivo, après quinze ans ? *"Mon rappel s'inscrit dans le cadre de la nouvelle politique étrangère du gouvernement. Tous ceux qui étaient jusqu'à maintenant chargés d'affaires sont rappelés pour être remplacés par des ambassadeurs. Je crois que celui qui sera nommé à Maurice arrivera chez vous avant le 12 mars. Et ce qui me concerne, je vais réintégrer le ministère après quatre mois et demi de congé de fin de séjour."* Pour faire quoi ? *"Je ne le sais pas encore. Mais une chose est certaine pour moi : je vais continuer à oeuvrer pour le développement des relations entre nos deux pays. Je vais offrir mes services et mon expérience à mes amis de Maurice - et leurs partenaires - qui souhaitent investir à Madagascar."* Et le mot de la fin de ce portrait ? *"Je vais répéter que nos économies et nos peuples sont complémentaires et que les instruments de coopération existent. Utilisons-les et oeuvrons pour créer un pôle de développement économique qui va bénéficier à toute la région."*

JEAN-CLAUDE ANTOINE

La Gazette
de la Grande Ile
www.lagazette-dgi.com La vérité imprimée

Pêche illicite : Une appproche collaborative

23/01/2016

Une technologie satellitaire de pointe est utilisée pour suivre et arrêter les navires de pêche illégaux.

Dans le cadre de l'initiative FISH-i Africa, sept pays africains collaborent pour partager des informations et des ressources en vue de mener une lutte efficace et collaborative contre la pêche illicite.

Plus, détaille Jessica Summers dans | SPORE 178 | OCTOBRE-NOVEMBRE 2015, le magazine du développement agricole et rural des pays ACP, la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) – qui coûterait entre 9 et 21 milliards d'euros à l'économie mondiale, selon les estimations – prend de l'ampleur. En 2015, plus de la moitié des 25 pays sollicités ont ratifié un accord international pour lutter contre la pêche INN. La FAO a également organisé une série d'ateliers en Afrique de l'Ouest – où les pertes annuelles sont estimées à 1,2 milliard d'euros – afin d'aider les États à mettre en œuvre cet accord. L'UE a lancé une nouvelle initiative, whofishesfar, un site web pour la transparence de la pêche, qui identifie les navires européens autorisés à pêcher en dehors de l'UE. Ces informations responsabilisent les acteurs et remédient aux vides juridiques qui permettent la pêche INN.

La pêche INN constitue un grave problème dans l'ouest de l'océan Indien, où elle menace non seulement l'environnement marin, mais aussi la sécurité alimentaire dans la région, l'emploi et une source de revenus vitale pour les autorités. La région – deuxième zone de pêche au thon du monde – est une cible privilégiée des pêcheurs illégaux, qui s'empressent d'exploiter les faiblesses des systèmes de protection régionaux. Un poisson sur quatre y est pêché illégalement.

Sept pays africains côtiers sont à la pointe des efforts déployés pour mettre un terme à la pêche illégale à grande échelle : les Comores, le Kenya, Madagascar, Maurice, le Mozambique, les Seychelles et la

Tanzanie. Ces pays mettent en commun leurs ressources en matière de surveillance, de partage d'informations et de renseignements dans le cadre de FISH-i Africa. Ce réseau innovant bénéficie du soutien du groupe de travail Stop Illegal Fishing, du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, de The Pew Charitable Trusts et de Nordenfjeldske Development Services.

Et Jessica Summers de creuser davantage que grâce à cette initiative originale, les navires ont de plus en plus de mal à tirer profit de la pêche illicite. FISH-i Africa utilise un système de suivi élaboré pour recueillir des informations sur les licences, les mouvements et les soupçons d'activités illicites des bateaux, qui permet aux pays d'obtenir des preuves et de prendre des mesures contre les opérateurs illégaux.

Les réussites obtenues jusqu'à présent sont impressionnantes : des amendes à hauteur de plus de 2,75 millions d'euros ont été perçues. Des opérateurs de pêche illicite notoires se sont vu refuser leurs licences et l'accès aux ports. Ceux qui opéraient avec des licences frauduleuses ou sous une fausse identité ont aussi été démasqués et poursuivis. Wallace Cosgrow, le ministre de la Pêche et de l'Agriculture aux Seychelles, espère qu'à l'avenir un réseau mondial d'initiatives FISH-i régionales empêchera toute forme de pêche illicite.

Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour préserver les sources de revenus des côtes, les stocks halieutiques mondiaux et les milieux marins.

http://www.lagazette-dgi.com/index.php?option=com_content&view=article&id=51391:peche-illicite-une-approche-collaborative&catid=45:newsflash&Itemid=110

La Gazette
de la Grande Ile

Filière crabe : Quid des pertes après capture ?

25/01/2016

La filière du crabe Scylla serrata, basée sur l'exploitation traditionnelle de cette ressource au cœur des mangroves, a montré ces dernières années une bonne dynamique de développement. Mais cette pêcherie est également caractérisée par une forte mortalité des crabes manipulés à diverses étapes de sa chaine de valeur. Selon l'étude de filière réalisée par le Programme SmartFish, le taux de mortalité cumulé atteint le niveau moyen de 32% pour le pays entier. En conséquence de ce véritable gaspillage de ressources naturelles, le Gouvernement malgache (à travers le Ministère chargé des ressources halieutiques et de la pêche), en collaboration avec les opérateurs concernés de la filière crabe et le Programme SmartFish, s'est fixé pour objectif de diminuer d'un tiers le taux de mortalité avant la fin 2015. Les crabes sont collectés et commercialisés vivants, ce qui permet d'éviter les investissements dans la chaîne du froid. Malgré leur résistance physiologique, entre le moment de la pêche et leur arrivée à destination finale (usine ou marché), une grosse partie des prises est perdue à cause de la mortalité postcapture. Les principales causes de cette mortalité élevée sont, d'après les informations diffusées dans le document intitulé « Meilleure valorisation des crabes de mangrove à travers la réduction des pertes après capture Manuel technique Programme SmartFish-FAO - (GCP/RAF/466/UE) »: a) L'organisation de la collecte et la durée prolongée de manipulation des crabes entre la pêche et la livraison finale. Pour certaines zones de pêche plus éloignées et difficilement accessibles (souvent uniquement par mer) cette durée atteint 4 à 7 jours ; b) L'utilisation de moyens de stockage et de transport inadéquats, qui sont à l'origine de l'écrasement des crabes du fait de l'entassement des sobika ou des sacs utilisés ; c) L'étouffement des crabes du fait de la quantité et de la qualité inadéquates de la boue utilisée, ainsi que le manque d'arrosage ; d) Le ficelage tardif des crabes: au lieu d'attacher les pinces juste après le retour au village, certains pêcheurs repoussent cette action au lendemain ou même à la veille de la livraison aux sous-collecteurs. Dans le cas du crabe, un animal carnivore et cannibale, ce retard est à l'origine de nombreuses blessures et, en conséquence, de la mortalité ; e) La commercialisation des crabes sans pinces dans certaines régions de Madagascar: les crabes privés de leurs

pinces, donc blessés, sont plus vulnérables. Et le même document de noter, entre autres, qu'entre janvier 2012 et janvier 2014 le projet filière crabe du Programme SmartFish a réalisé 138 enquêtes de type MIEP (Méthode Indirecte d'Evaluation des Pertes) auprès des pêcheurs, mareyeurs, sous-collecteurs/collecteurs et vendeurs, pour savoir quel était le taux de mortalité avant intervention. Il en ressort que, pour les neuf zones d'intervention , ce taux cumulé est de 32% (moyenne annuelle). En période de fortes pluies la mortalité augmente jusqu'à 40-50% des captures. Naturellement, le taux varie en fonction de l'éloignement et de l'accessibilité des villages de pêche ou lieux de campement, ainsi que de l'organisation de la collecte et de la destination finale des crabes… La mortalité dans la filière du crabe a pour conséquences : l'exploitation peu rationnelle des ressources en crabes ; la valorisation réduite des captures; une perte de revenus pour les pêcheurs, mareyeurs, sous-collecteurs/ collecteurs et sociétés d'exportation des crabes vivants ; le manque à gagner (dont en devises) au niveau national. De plus, les crabes une fois morts ne sont pas seulement inconsommables, mais ils ne peuvent même pas être utilisés pour la production de provende, à cause de toxines qui se développent rapidement chez les crabes morts… http://www.lagazette-dgi.com/index.php?option=com_content&view=article&id=51412:filiere-crabe-quid-des-pertes-apres-capture&catid=42:societe&Itemid=109